

Le Comité du SIVOS est convoqué par Madame Sylvie AUGUIN, Présidente, le vingt-six avril 2018 pour la tenue d'une séance ordinaire le sept mai 2018 à 18h30.

Ordre du jour :

- COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 12/03/2018 ;
- PERSONNEL :
 - o Problème de personnel,
 - o Régime indemnitaire RIFSEEP
 - o Divers ;
- OFFRE DE PRET ;
- QUESTIONS DIVERSES.

L'an deux mil dix-huit, le sept mai à 18h30, le comité du SIVOS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sylvie AUGUIN, Présidente.

Etaient présents : MM. Sylvie AUGUIN, Stéphanie DEMAIL-SOUCHET, Mme Michelle LAGARDE, Philippe LAFFORT, Xavier JOURDAIN, Chantal NADEAU.

Invitée :

1. COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 12/03/2018

Aucune observation. Il est procédé à la signature de cette séance.

2. PERSONNEL

Problèmes de personnel

Madame DEMAIL-SOUCHET rend compte des conversations téléphoniques qu'elle a eues avec un agent du SIVOS concernant sa demande d'absence pour deuil familial.

En raison d'un contexte d'organisation compliquée (agents malades, remplaçants difficiles à trouver), elle avait autorisé l'agent à partir à 14h30, cependant après des échanges agressifs (téléphone raccroché par l'agent etc.), Mme DEMAIL-SOUCHET, lui a laissé prendre sa journée.

Après s'être renseignée auprès du Centre de Gestion, elle précise que la demande d'absence pour deuil n'est pas un droit de l'agent mais une autorisation de l'employeur qui l'accorde si le service le permet (cf. règlement intérieur du SIVOS).

Elle demande à la Présidente que cet agent reçoive un avertissement écrit car ce comportement est inadmissible envers un supérieur hiérarchique.

Elle informe les membres du SIVOS qu'elle donne sa démission du poste de Vice-présidente car sa crédibilité est remise en cause si aucune sanction n'est décidée pour cet agent.

Après en avoir débattu, la présidente décide qu'un courrier d'avertissement sera coécrit par elle-même et la Vice-Présidente et donné à l'agent lors d'un entretien.

Régime indemnitaire RIFSEEP

Les membres du Comité reçoivent un modèle de délibération pour le Régime indemnitaire afin d'étudier pour la prochaine séance des modalités à choisir.

3. OFFRE DE PRET

Suite à l'inscription au Budget primitif d'un emprunt de 33000 €, la Présidente présente la première offre reçue de la Caisse d'Épargne. Celle du Crédit Agricole n'est pas arrivée.

Après l'avoir étudiée, les membres du SIVOS demande que la partie du prêt fixe soit étalée sur 10 à 12 ans au lieu des propositions reçues pour 5 à 7 et 15 à 20 ans.

4. QUESTIONS DIVERSES

Acquisition de meubles inox

La Présidente informe les membres du SIVOS, de l'acquisition d'un meuble bas et d'une table inox pour la cantine de Gimeux à l'occasion des travaux de changement du sol. Les anciens placards en bois carrelés qui n'étaient plus conformes aux normes sanitaires ont été détruits et le lave-main à commande non manuelle a été déplacé. Leur montant s'élève à 1 320 € TTC ; Ils ont été payés sur l'article 2188 sur le montant prévu au budget en cas de matériel défaillant.

Matériel défaillant

La présidente signale que le chauffe-eau de la maternelle a dû être changé suite à une panne irréparable. Le coût s'élève à 300.70 €. Il a été payé également à l'article 2188.

Visite des services vétérinaires

Les services vétérinaires ont inspectés la cuisine d'Ars. Un courrier doit parvenir au SIVOS concernant l'entretien des locaux jugé très satisfaisant. Les membres du SIVOS félicitent les agents concernés pour le travail sérieux et leur conscience professionnelle.

Organisation de vente des tickets

La secrétaire demande si les élus souhaitent modifier l'organisation des ventes de repas pour la rentrée 2018 : tickets ou factures, afin de prévoir les commandes éventuelles de tickets pour la fin de l'année. Le comité du SIVOS ne souhaite pas modifier l'organisation actuelle au moins jusqu'à la fin de l'année 2018, la commande est à prévoir jusqu'en décembre 2018.

La Présidente informe que les dettes des familles sont très réduites, hormis quelques retards récents. Elle demande que les agents qui gèrent les tickets informent la secrétaire dès que deux semaines sont dues.

Entretien annuel de la hotte de la cuisine

Le contrat avec la Société Hotte sécurité s'est terminé en 2017. En raison du coût élevé, une demande de devis a été faite auprès de l'entreprise MALLET de Cognac. Une demande devra être faite à M. FOURNIER d'Ars, pour savoir s'il fait aussi ce service.

Semaine de 4 jours rentrée 2018/2019 :

La Présidente demande aux élus de se pencher sur l'organisation de la rentrée prochaine. Prévoit-on une ATSEM dans la classe Mat2/CP ?

Divers

Une note de service au personnel précisant les droits à congés et autorisations d'absence devra être préparée « extrait du règlement intérieur ».

Les agents ont demandés une caisse à outils pour les petits dépannages à la cantine d'Ars. Un bon pour petit outillage sera établi et transmis à M. JOUSSON, agent communal d'Ars, qui se chargera de l'achat.

L'écran d'ordinateur de Melle GATTI est en fin de vie. L'écran disponible au bureau du SIVOS va lui être transmis en attendant un éventuel achat. La présidente se renseignera sur les prix à LECLERC.

La serrure du panneau d'affichage de l'école de Gimeux a été cassée. L'agent communal de Gimeux ira voir s'il y a possibilité de la réparer.

Melle GATTI demande le budget de l'école 2018 qui ne lui est pas parvenu. Il lui sera transmis dans les prochains jours.

Il a été prévu au budget d'acheter un aspirateur pour l'école de Gimeux et un robot pour la cuisine. Les élus iront demander des devis aux fournisseurs habituels et à Promocash.

Fin de séance 20h30